

A Cuxac-d'Aude, l'oubli de la catastrophe de 1999 est aussi dangereux que la montée des eaux

La commune attend toujours les nouvelles digues promises après les crues d'il y a dix ans

Le 13 novembre 2009, à Cuxac-d'Aude, ils ne furent guère nombreux à venir célébrer le dixième anniversaire des inondations qui avaient fait cinq morts dans la commune. Après la rupture d'une digue de la rivière Aude, une vague géante avait submergé en 1999 des centaines de maisons aux Garrigots. La zone pavillonnaire s'était développée, à partir des années 1960, en contrebas du fleuve, là où les anciens n'avaient planté que des vignes. La population du bourg, proche de Narbonne, avait alors doublé en trente ans pour atteindre 4400 habitants aujourd'hui.

La catastrophe fit au total 35 morts dans quatre départements du Sud-Ouest. « Plus jamais ça », clamèrent alors les responsables politiques locaux et nationaux. Pourtant, par deux fois, en 2005 et 2006, le fleuve a encore envahi les rez-de-chaussée des Garrigots.

Alors, les citoyens de Cuxac ont écouté d'une oreille distraite les discours, ce 13 novembre. « On a eu le droit à de belles promesses, mais c'est ainsi depuis dix ans, résume

un résidant des Garrigots, Alain Zanone. *En attendant, nous n'avons toujours pas les nouveaux ouvrages de protection annoncés.* » Les images de Vendée, ces toits semblant flotter sur l'eau, ces hommes et ces femmes juchés sur leurs faites, ont fait remonter les mauvais souvenirs. « *Quand on laisse les digues cinquante ans sans les entretenir, voilà ce qui arrive* », estime M. Zanone.

Des biens bradés

Si la cérémonie de Cuxac n'a pas déplacé les foules, c'est aussi que la catastrophe de 1999 s'est estompée dans les esprits. La population des Garrigots a changé. Traumatisés, les sinistrés ont fui, bradé leur bien. Les maisons ont été rachetées une bouchée de pain par des profiteurs qui les ont revendues beaucoup plus cher à des personnes ignorantes du passé. Ces Parisiens, Néerlandais ou Britanniques, souvent des retraités aux revenus modestes, ont cru faire une affaire. Et n'ont guère prêté attention au codicille du contrat de vente qui déclarait la zone inondable. Risque infime, assuraient vendeurs et notaires.

« *Les gens oublient, surtout quand ils en ont envie* », constate Jacques Pociello, le nouveau maire (SE) de la commune. Autant que l'eau, le danger, c'est donc l'amnésie. « *Un des grands enseignements tirés de ce drame est la nécessité de conserver et transmettre cette mémoire du risque, à l'attention notamment des jeunes générations et des nouveaux arrivants* », résume le député (PS) de l'Aude, Jacques Bascou. Des repères ont été inscrits en divers endroits de la commune pour rappeler le niveau des eaux lors des différentes crues.

Mais le plan de prévention des risques inondation (PPRI), lancé après la catastrophe, n'a été approuvé qu'en 2008. La municipalité a rechigné un temps à son adoption, qui signifiait le gel total des constructions sur le territoire de la commune. Seul un îlot surélevé reste encore urbanisable pour 120 maisons, pas plus. « *Ce n'est pas évident pour une petite collectivité comme la nôtre*, plaide M. Pociello. *C'est un manque à gagner pour la commune.* »

Et puis, il n'est pas simple de refuser un permis à un administré.

« *Il y a ceux qui comprennent et ceux qui comprennent moins* », explique le maire. Une vingtaine de maisons, trop exposées, ont même été expropriées, à la valeur du domaine, et détruites.

Aux Garrigots, les pavillons trouvent difficilement acheteurs désormais, en raison des contraintes. « *Notre maison est expertisée à 185 000 euros*, explique M. Zanone. *Mais nous avons une voisine qui cherche à vendre la sienne depuis plus d'un an, en vain. Et puis, avec cette somme, nous aurions tout juste de quoi acheter un studio à Narbonne. Alors, nous restons et nous montons nos affaires à l'étage dès qu'il pleut fort.* »

Les travaux de mise en protection de Cuxac devraient débiter au deuxième semestre de cette année et s'achever au début de 2013. Ils coûteront 20 millions d'euros à l'Etat et aux collectivités territoriales. Les nouvelles digues ont été calculées pour prévenir des crues centennales, comme celle de 1999. Echaudé, M. Zanone n'ose y croire : « *J'attends d'abord de voir le museau d'un camion.* » ■

Benoît Hopquin

LE 17 NOV 2010 du 3/10 3/10